

## Surveillance épidémiologique en Alsace

Point de situation au 03 juillet 2014, n°2014-13, Semaine 25-26

Dans ce bulletin, la Cellule de l'InVS en région (Cire) Lorraine-Alsace vous propose une surveillance de l'asthme et des allergies ainsi que des pathologies liées à la chaleur. Depuis le 1er juin, le système d'alerte canicule et santé (SACS) est activé. Un encart sur ce sujet vous est proposé page 6 ainsi qu'un suivi des températures par département.

### | Sommaire |

Surveillance non spécifique :	
- activité des associations SOS Médecins de Strasbourg et de Mulhouse.....	2
- mortalité en Alsace .....	2
Surveillance par pathologie :	
- allergie.....	3
- asthme.....	4
- pathologies liées à la chaleur.....	5
Suivi des températures par département .....	6
Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) .....	6
Pour approfondir .....	7
Partenaires de la surveillance en Alsace .....	7
Modalités de signalement à l'ARS d'Alsace, pôle VGAS .....	7

### | Faits marquants |

- ⇒ En semaine 25 et 26, l'activité liée aux allergies a diminué pour l'association SOS Médecins de Strasbourg et reste variable pour celle de Mulhouse.
- ⇒ D'après le bulletin du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), l'Alsace est en risque allergique moyen à élevé (selon le département) vis-à-vis des pollens de graminées. Les pollens de châtaigniers et d'urticacées restent peu présents pour l'instant à cette période de l'année.
- ⇒ Au cours des deux dernières semaines, le nombre de diagnostics d'asthme est faible pour les deux associations SOS Médecins de la région.
- ⇒ Au cours des deux dernières semaines, la part d'activité due aux pathologies liées à la chaleur est faible pour les deux associations SOS Médecins d'Alsace. Par rapport aux années 2012 et 2013, les proportions observées restent dans les variations attendues en période estivale.

## | Activité en médecine de ville (Sources : SOS Médecins Strasbourg et Mulhouse) |

		Semaine			
		S23-14	S24-14	S25-14	S26-14
SOS Médecins Strasbourg 67	Dtot	1241	1512	1138	1203
		→	→	→	→
	D<1	51	58	42	37
		→	→	↓	→
SOS Médecins Mulhouse 68	D>75	171	185	139	163
		→	→	↓	→
	Dhsop	87	95	83	73
		→	→	→	→

		Semaine			
		S23-14	S24-14	S25-14	S26-14
SOS Médecins Mulhouse 68	Dtot	557	618	592	610
		→	→	→	→
	D<1	32	46	37	21
		→	→	→	→
SOS Médecins Mulhouse 68	D>75	48	47	43	50
		→	→	↓	→
	Dhsop	45	32	36	39
		→	→	→	→

En semaines 25, une baisse significative est observée pour 3 indicateurs d'activité (diagnostics chez les enfants de moins de 1 an et chez les adultes de plus de 75 ans pour l'association SOS Médecins de Strasbourg; diagnostics chez les adultes de plus de 75 ans pour celle de Mulhouse). En semaine 24, tous les indicateurs sont stables.

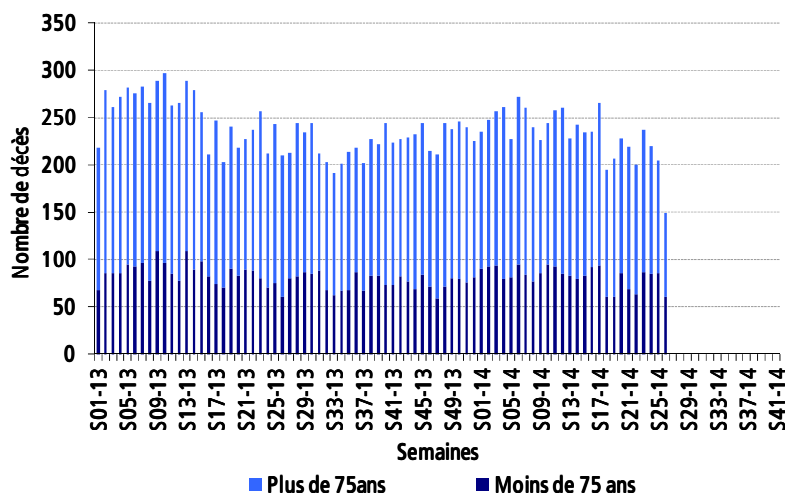
### Légende des tableaux :

Dtot = total de consultations  
 D<1 = total de consultations pour des enfants de moins de 1 an  
 D>75 = total de consultations pour des adultes de plus de 75 ans  
 Dhosp= nombre d'hospitalisations après consultation

↗	Augmentation significative par rapport aux 3 semaines précédentes
→	Stabilité par rapport aux 3 semaines précédentes
↘	Diminution significative par rapport aux 3 semaines précédentes
☹	Données insuffisantes pour calculer la tendance

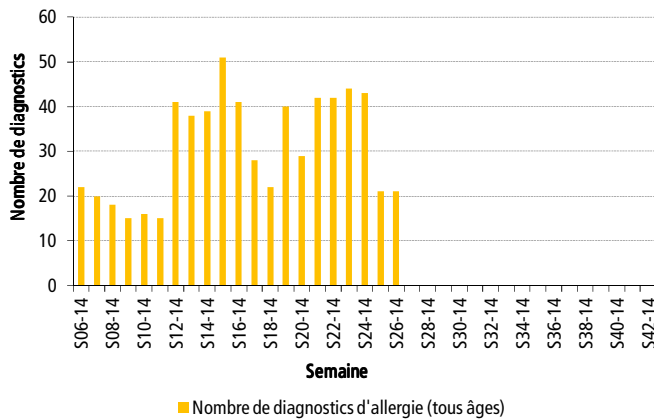
## | Mortalité en Alsace |

| Figure 1 | Nombre hebdomadaire de décès en fonction de l'âge depuis la semaine 01-13 ( Source : Insee )

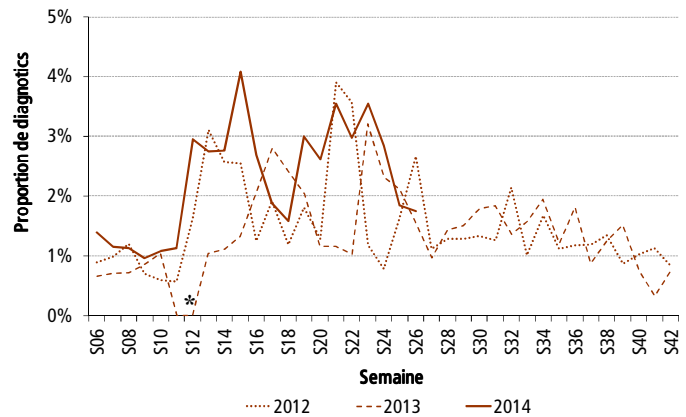


En Alsace, d'après les données disponibles, on ne note pas d'augmentation inhabituelle de la mortalité. Les délais de transmission des données relatives aux décès étant supérieurs à 7 jours, les données de la semaine 26 **sont incomplètes et donc non interprétables**.

| Figure 2 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

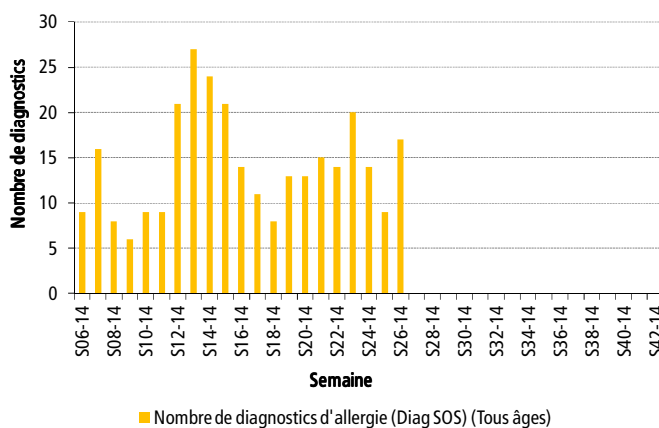


| Figure 3 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

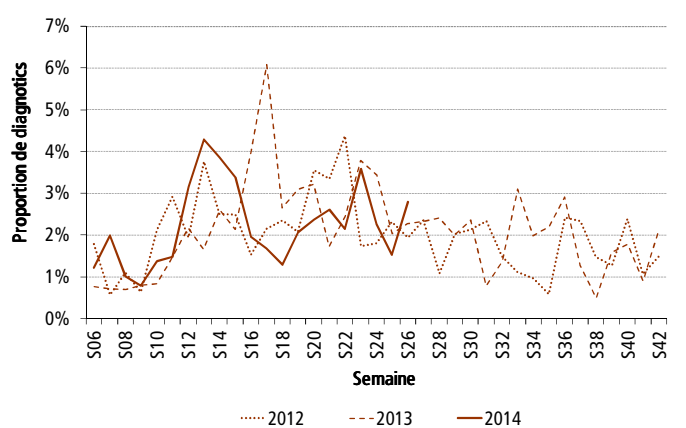


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 4 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'allergie tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



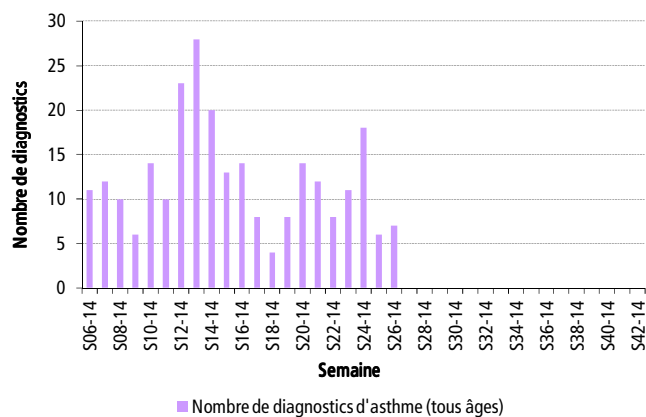
| Figure 5 | Proportion de diagnostics d'allergie parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



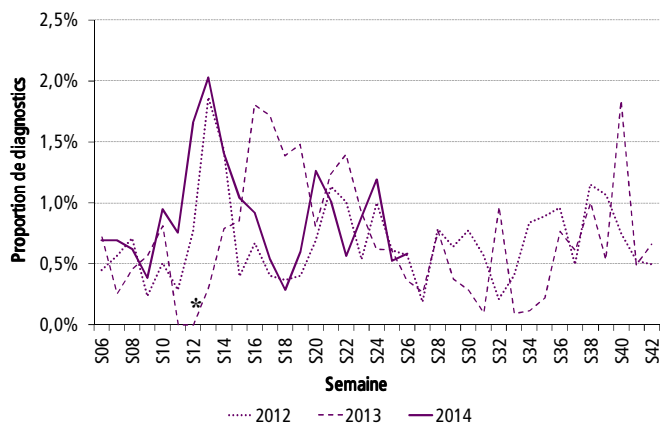
Au cours des deux dernières semaines, le nombre de diagnostics d'allergie posés par les médecins de l'association de Strasbourg a diminué pour atteindre 21 diagnostics par semaine. Pour l'association SOS Médecins Mulhouse, ce nombre de diagnostics fluctue entre 9 et 17 mais reste inférieur au pic observé fin mars (semaine 13).

En semaine 26, cette pathologie représente 1,7 % de l'activité de l'association de Strasbourg et 2,8 % de celle de Mulhouse.

| Figure 6 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

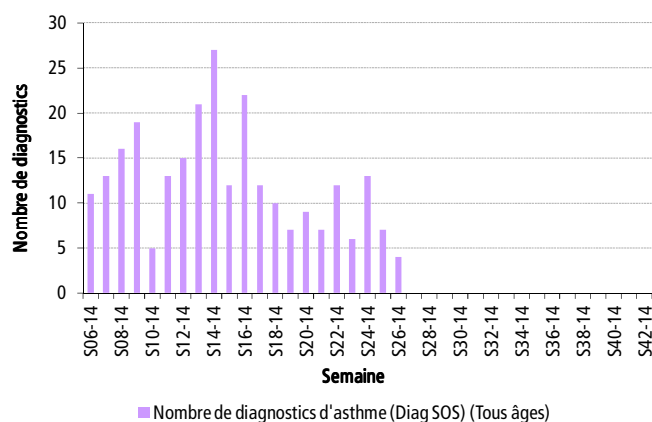


| Figure 7 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

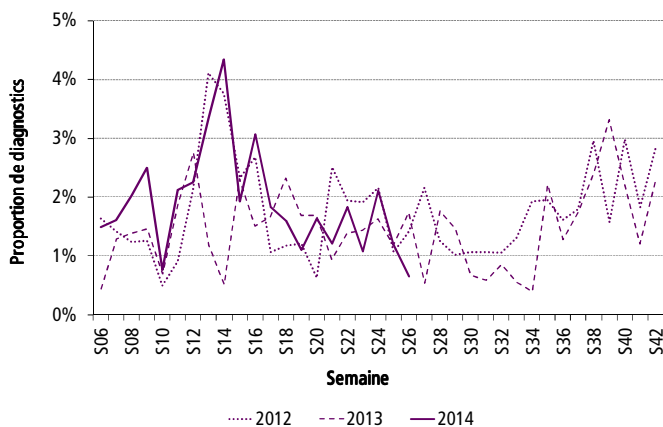


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 8 | Nombre hebdomadaire de diagnostics d'asthme tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



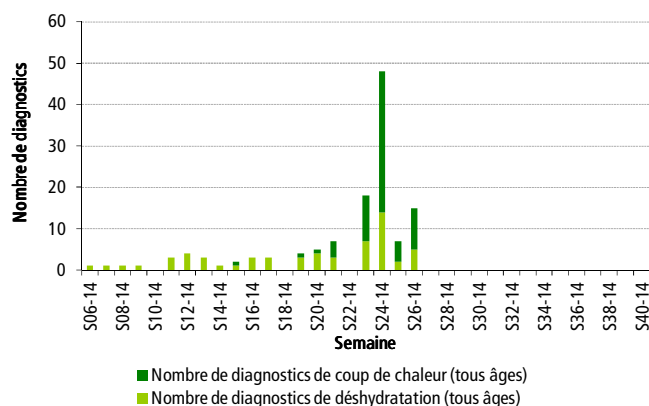
| Figure 9 | Proportion de diagnostics d'asthme parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)



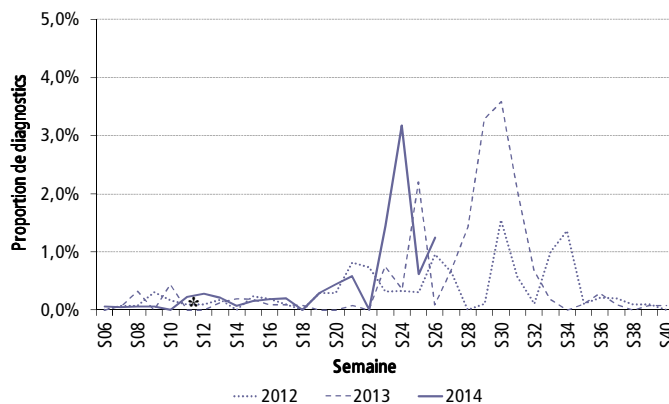
Au cours des deux dernières semaines, le nombre de diagnostics d'asthme est faible pour les deux associations SOS Médecins d'Alsace (entre 4 et 7 par semaines).

Pour les deux associations de la région, la part d'activité liée à cette pathologie est d'ailleurs inférieurs à 1 % en semaine 26.

| Figure 10 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)

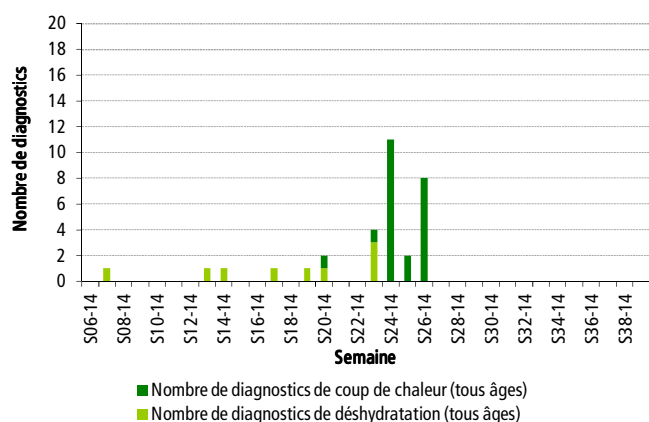


| Figure 11 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

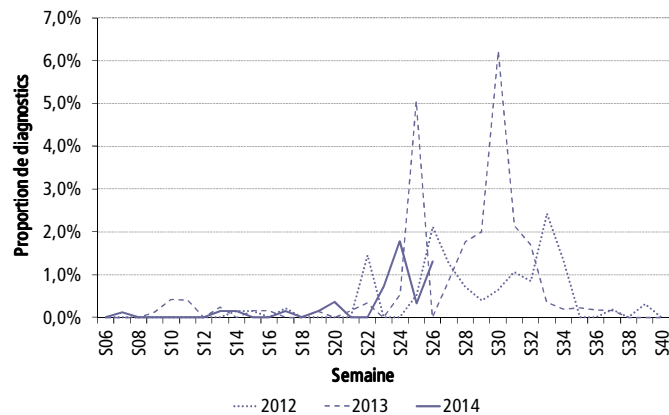


\* Absence de données en semaines 11 et 12 de 2013.

| Figure 12 | Nombre hebdomadaire de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur tous âges depuis la semaine 06-2014 (Source : SOS Médecins)



| Figure 13 | Proportion de diagnostics de déshydratation et coup de chaleur parmi le total des diagnostics tous âges en 2012, 2013 et 2014 (Source : SOS Médecins)

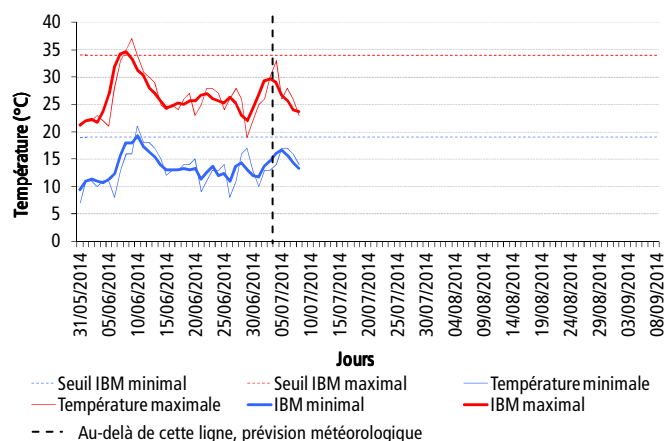


Pour l'association SOS Médecins de Strasbourg, une augmentation importante des pathologies liées à la chaleur avait été observée en semaine 24 (48 diagnostics). Suite à cela, le nombre de diagnostics pour ces pathologies a diminué en semaine 25 et 26 (respectivement 7 et 15 diagnostics hebdomadaires). Pour l'association de Mulhouse, l'augmentation en semaine 24 avait été moins nette (11 diagnostics en semaine 24) et depuis, seuls des diagnostics de coup de chaleur ont été posés avec une fluctuation entre 2 et 8 par semaine.

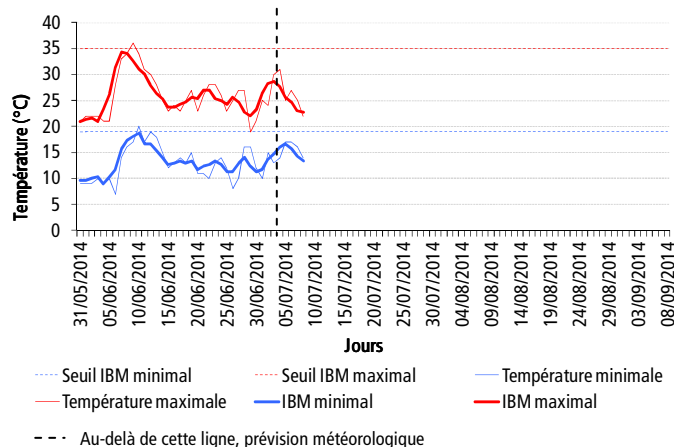
En semaine 26, les déshydratations et coups de chaleur ont représenté 1,3 % de l'activité des associations de la région. Par rapport aux années 2012 et 2013, les proportions observées restent dans les variations attendues en période estivale.

## | Suivi des températures par département |

| Figure 14 | Température et indices biométéorologiques à Strasbourg (67) depuis le 31/05/2014 (Source : Météo France)



| Figure 15 | Température et indices biométéorologiques à Colmar (68) depuis le 31/05/2014 (Source : Météo France)



## | Présentation du Système d'alerte canicule et santé (SACS) |

Le **Système d'alerte canicule et santé (SACS)** repose sur l'évaluation concertée des risques météorologiques par Météo France et des risques sanitaires par l'Institut de veille sanitaire (InVS). L'objectif de ce système de surveillance est d'identifier avec anticipation une vague de chaleur susceptible d'avoir un impact sanitaire majeur, afin de permettre la mise en place de mesure de prévention et de gestion de l'évènement. La surveillance d'indicateurs sanitaires permet d'apprécier l'amplitude de cet impact.

Cette évaluation des risques permet à l'InVS de recommander aux pouvoirs publics l'activation des différents niveaux du **Plan national canicule (PNC)**. Celui-ci comporte 4 niveaux :

- **Niveau 1 - veille saisonnière**, déclenché automatiquement du 1<sup>er</sup> juin au 31 août ;
- **Niveau 2 - avertissement chaleur**, répond au passage en jaune de la carte de vigilance météorologique ;
- **Niveau 3 - alerte canicule**, répond au passage en orange de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché par les préfets de département ;
- **Niveau 4 - mobilisation maximale**, répond au passage en rouge de la carte de vigilance météorologique. Il est déclenché au niveau national par le premier ministre, sur un avis du ministre chargé de l'intérieur et du ministre chargé de la santé, en cas de canicule intense et étendue sur une large partie du territoire associée à des phénomènes dépassant le champ sanitaire (sécheresse, délestage électrique, saturation des chambres funéraires, etc.)

Les seuils des indicateurs biométéorologiques (IBM) définis pour chaque département de la région Alsace (en °C) sont :

Département	Seuil IBM min	Seuil IBM max
Bas-Rhin	19	34
Haut-Rhin	19	35

L'analyse de l'impact sanitaire est effectuée à partir d'une liste d'indicateurs de morbidité et de mortalité ayant été jugés les plus pertinents en termes de lien démontré avec la chaleur, de réactivité et de qualité de données. Cette analyse peut avoir lieu à l'échelle nationale, régionale ou départementale et son pas de temps varie selon le niveau du PNC :

- Niveau 1 et 2, pas d'analyse spécifique au-delà de la surveillance syndromique mise en oeuvre en routine par l'InVS (niveau national et régional);
- Niveau 3, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) à l'échelle nationale par l'InVS national, analyse quotidienne (jours ouvrés) à l'échelle régionale par l'InVS régional, et analyse deux fois par semaine (jours ouvrés) à l'échelle départementale par l'InVS régional;
- Niveau 4, analyse quotidienne (jours ouvrés et non-ouvrés) quelque soit l'échelle géographique par l'InVS (niveau national et

Pour en savoir plus :

[http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir\\_35274.pdf](http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/05/cir_35274.pdf)

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Climat-et-sante/Chaleur-et-sante/Systeme-d-alerte-canicule-et-sante>

## | Pour approfondir |

Sur le site internet de l'InVS:

- [Bulletin hebdomadaire international \(BHI\)](#)
- [Bulletin national d'information du système de veille sanitaire SOS médecins](#)

Sur le site internet du Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) : [Bulletin allergo pollinique](#)

## | Partenaires de la surveillance en Alsace |

**Nous remercions l'ensemble de nos partenaire régionaux :**

- l'Insee et Services d'état-civil des mairies;
- Météo France;
- l'Agence Régionale de Santé d'Alsace;
- les associations SOS Médecins de Strasbourg et Mulhouse.

## | Modalités de signalement à l'ARS Alsace, pôle VGAS |

Les signalements transmis au pôle de Veille et gestion des alertes sanitaires (VGAS) de l'ARS d'Alsace concernent : toutes les maladies à déclaration obligatoire, tout évènement sanitaire susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ainsi que la survenue en collectivité de cas groupés d'une pathologie transmissible.

Tous signalement peut se faire par **téléphone au numéro unique : 03 88 88 93 33**

Ainsi que par une notification écrite :

- par **fax au 03 59 81 37 19**
- par mail à l'adresse suivante : [ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr](mailto:ARS-ALSACE-VEILLE-SANITAIRE@ars.sante.fr)

### Directeur de la publication :

Anne Bruant-Bisson,  
Directrice générale par intérim de  
l'Institut de veille sanitaire

### Rédactrice en chef :

Christine Meffre,  
Responsable de la Cire Lorraine-Alsace

### Comité de rédaction :

Virginie Bier  
Oriane Broustal  
Sophie Raguét  
Isabelle Sahiner  
Lucie Schapman

### Diffusion

Cire Lorraine-Alsace  
ARS Lorraine  
Immeuble « Les Thiers »  
CO n°71  
4 rue Piroux  
54036 Nancy Cedex

Mail : [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)  
Tél. : 03.83.39.29.43  
Fax : 03.83.39.28.95

*Si vous souhaitez être destinataires du point épidémiologique réalisé par la Cire, merci de nous en informer par mail à [ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr](mailto:ars-lorraine-alsace-cire@ars.sante.fr)*